

# Programmation 2014-2020

## Programme opérationnel: FSE Wallonie- Bruxelles 2020.eu

### PROJET FSE

## Statut du projet : Accepté - Décision

### Intitulé du dossier, inscription dans PO et mesure

Opérateur du projet : PROMEMPLOI

Code du projet : Y0011580

Numéro de décision : 1

Date de décision : 16/07/2015

Nom du projet : Inclusion des enfants en situation de handicap – petite enfance – Promemploi, province de Luxembourg

Axe de l'action : Axe 3 Société inclusive et emploi

Mesure : Mesure 1 : Accompagner et former les personnes menacées d'exclusion en vue de leur accès aux dispositifs d'insertion et de formation en Wallonie et à Bruxelles

Action :

Localisation : WAL

Zone : Zone transition

Fonds : FSE

Date de démarrage : 01/01/2014

Date de clôture : 31/12/2020

Code Portefeuille : Y0000995

Nom du portefeuille : Inclusion d'enfants en situation de handicap – petite enfance

Gestionnaire : Héloïsa PASSAREIRO

### Données administratives de l'organisme promoteur du projet

#### Organisme promoteur

Dénomination : PROMEMPLOI

Acronyme : /

Nature juridique : Asbl

Type de l'organisation : ONE garde d'enfants

Adresse : Rue des Déportés, 140

Code postal : 6700

Localité : ARLON

Téléphone : 063/24.25.22

E-mail lié au compte FSE : sylvie.lefebvre@promemploi.be

Site internet : www.promemploi.be

#### Personne juridiquement responsable

Fonction : Président

Nom : ANTOINE

Prénom : Bruno

#### Personne à contacter

Nom : LEFEBVRE

Prénom : Sylvie

Téléphone : 063/24.25.22

E-mail : sylvie.lefebvre@promemploi.be

Fonction : Directrice

Données relatives aux paiements et TVA

Numéro de compte : BE92 2670 0073 7623

Code BIC : GEBABEBB

Titulaire du compte : Promemploi ASBL

Soumis à la déductibilité TVA : NO

Numéro d'entreprise : 0431 173 908

Numéro de TVA : /

## Le projet

### Résumé et Objectif Spécifique

Résumé :

Le projet « Inclusion des enfants en situation de handicap – petite enfance – Promemploi, province de Luxembourg » a pour objectif de soutenir la formation et l'emploi des parents d'enfants en situation de handicap par des activités visant l'inclusion de ces enfants dans les milieux d'accueil luxembourgeois.

Les activités porteront sur l'amélioration des conditions d'accès des enfants en situation de handicap aux milieux d'accueil : un personnel disponible encadré par une direction "soutenante", des infrastructures et un équipement adaptés, une méthodologie d'accueil ajustée.

Le projet soutiendra la mise en réseau des expériences, ressources et compétences aux niveaux communal et provincial, en collaboration avec les pouvoirs publics locaux, les organismes de référence (AWIPH et ONE), les milieux d'accueil et les services spécialisés.

Objectifs spécifiques :

L'objectif du projet est de permettre aux parents d'enfants en situation de handicap de (re)trouver le chemin de l'emploi et/ou de la formation ou de conserver emploi et/ou formation malgré le handicap de leur enfant, via son inclusion dans les milieux d'accueil de la petite enfance de la province de Luxembourg.

Ce faisant, le projet permettra aussi de renforcer l'égalité des chances entre enfants valides et enfants en situation de handicap dans l'accès à un accueil de qualité et de proximité répondant à leurs besoins et à ceux de leurs parents.

Concrètement, il s'agira de contribuer à augmenter le nombre d'inclusions réussies d'enfants en situation de handicap dans les milieux d'accueil ordinaires (482) et les services d'accueil spécialisés (2) de notre province, pour atteindre pour ces enfants un taux de couverture des besoins d'accueil équivalent à celui de la population enfantine prise dans sa globalité. Fin 2013, en Luxembourg, ce taux moyen global de couverture des besoins d'accueil était de 37.9%.

Parmi ces 482 milieux d'accueil on compte :

- 21 crèches
- 26 maisons communales d'accueil de l'enfance
- 24 maisons d'enfants
- 10 haltes accueil
- 269 (co)accueillant-e-s conventionné-e-s
- 132 (co)accueillant-e-s autonomes

Ensemble, ils génèrent 3 192 places.

Fin 2013, notre province comptait 8 419 enfants de 0 à 2,5 ans. La "Plateforme Annonce Handicap" nous apprend que toute population compte généralement en son sein 7% de personnes handicapées. Appliqué à la population enfantine luxembourgeoise, ce pourcentage donne une estimation du nombre d'enfants potentiellement concernés par une inclusion en milieu d'accueil de 589 unités. Atteindre pour ces enfants le taux de couverture de 37,9% susmentionné signifie l'accueil de 223 enfants en situation de handicap. Sur base de la décision des Autorités de gestion du 10/02/2015, cet objectif doit être réduit de 50% et est donc fixé à l'inclusion de 111 enfants en moyenne par an dans les milieux d'accueil luxembourgeois.

Un bel enjeu pour le projet qui a choisi de déployer son action au niveau provincial, au bénéfice de l'ensemble des familles et des professionnels de l'accueil luxembourgeois, en concordance avec les dispositifs existants (dans le cadre de l'Initiative spécifique "Accueil petite enfance" de l'AWIPH) et la dynamique territoriale. Un défi à relever tenant compte des caractéristiques du Luxembourg, la plus vaste et la moins peuplée des provinces belges, où "mobilité" rime avec "difficulté".

### Description

Le projet prévoit les activités suivantes :

- des visites de milieux d'accueil inclusifs (Gand, Anvers, Lyon, ...)
- des prestations des services d'aide précoce dans le cadre de leur mission de service à la communauté, au bénéfice des milieux d'accueil
- des prestations de renfort d'équipe et de remplacement du personnel d'accueil quand celui-ci participe à des réunions de travail centrées sur l'inclusion (ce dernier point a été identifié comme prioritaire par l'évaluation du projet FSE précédent)
- des prestations d'intervenants internes et/ou externes pour l'animation de temps de rencontre ou de réunions de travail et/ou pour assurer la responsabilité de projet(s) d'accueil inclusif(s)
- des colloques sur le thème de l'inclusion
- des actions de sensibilisation à l'inclusion (création de folders)
- des aménagements de pointe (création de "snoezelen") ou de base de milieux d'accueil, y compris l'élargissement des plages horaires d'accueil
- des formations continues centrées sur l'inclusion à l'attention du personnel d'accueil
- l'acquisition de matériel spécialisé (dont de la documentation) à l'usage du personnel d'accueil et/ou des enfants en situation de handicap accueillis

Les renforts sont assurés par le service Accueil Assistance de l'ASBL Promemploi, seul service provincial en capacité de fournir ce type de prestations à grande échelle. Ils sont totalement gratuits pour les milieux d'accueil qui y font appel dans le cadre de l'inclusion d'enfants en situation de handicap. Notons que l'année 2014 a été exceptionnelle en termes d'heures de renfort réalisées (cumul temporaire de 3 sources de financement) et ne peut donc servir de point de comparaison.

Notons encore que 4 milieux d'accueil (la halte accueil communale "La Pause Grenadine" de Bastogne, la maison d'enfants "Les petits Nicolas" de Lischert, la maison communale d'accueil de l'enfance "La Farandole" de Virton et la maison communale d'accueil de l'enfance "Les Lutins du Parc" de Paliseul), particulièrement engagés dans l'inclusion, prévoient des activités spécifiques : des actions locales de sensibilisation à l'inclusion, des aménagements de pointe (création de "snoezelen") ou de base de leurs infrastructures et/ou de leur offre d'accueil, du renforcement de l'encadrement de l'équipe d'accueil et/ou de la formation continue du personnel à l'inclusion.

## Chronogramme prévisionnel

intitule		2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Total programmation
(Nombre de) Visites de milieux d'accueil inclusifs (Promemploi)	Nombre de sessions	0	0	1	1	1	1	1	0
	Nombre de stagiaires par session	0	0	0	0	0	0	0	
	Durée (h) d'une session	0	0	0	0	0	0	0	
	Volume d'activité (heures stagiaires)	0	0	0	0	0	0	0	
(Nombre d'heures de) Prestations des services d'aide précoce (2 SAP)	Nombre de sessions	0	1	1	1	1	1	1	0
	Nombre de stagiaires par session	0	0	0	0	0	0	0	
	Durée (h) d'une session	0	320	360	360	400	440	480	
	Volume d'activité (heures stagiaires)	0	0	0	0	0	0	0	
(Nombre d'heures de) Prestations de renfort et remplacement en/de personnel d'accueil (Promemploi)	Nombre de sessions	1	1	1	1	1	1	1	0
	Nombre de stagiaires par session	0	0	0	0	0	0	0	
	Durée (h) d'une session	1 512	1 200	1 500	1 700	1 900	1 900	2 100	
	Volume d'activité (heures stagiaires)	0	0	0	0	0	0	0	
(Nombre de partenaires prévoyant des) Prestations d'intervenants internes ou externes (activités d'animation et/ou de prise en charge de responsabilité de projet(s)) (Promemploi et "La Pause Grenadine")	Nombre de sessions	1	2	2	2	2	2	2	0
	Nombre de stagiaires par session	0	0	0	0	0	0	0	
	Durée (h) d'une session	0	0	0	0	0	0	0	
	Volume d'activité (heures stagiaires)	0	0	0	0	0	0	0	
	Nombre de sessions	1	1	1	2	1	1	1	
	Nombre de stagiaires								

(Nombre de) Colloques (Promemploi et "La Pause Grenadine")	par session	0	0	0	0	0	0	0	
	Durée (h) d'une session	0	0	0	0	0	0	0	
	Volume d'activité (heures stagiaires)	0	0	0	0	0	0	0	0
(Nombre de partenaires prévoyant des) Actions de sensibilisation (Promemploi, "La Pause Grenadine" et "La Farandole")	Nombre de sessions	1	2	2	3	1	1	1	
	Nombre de stagiaires par session	0	0	0	0	0	0	0	
	Durée (h) d'une session	0	0	0	0	0	0	0	
	Volume d'activité (heures stagiaires)	0	0	0	0	0	0	0	0
(Nombre de partenaires prévoyant des) Aménagements de pointe ou de base ("Les petits Nicolas", "Les Lutins du Parc", "La Pause Grenadine" et "La Farandole")	Nombre de sessions	0	2	3	2	1	1	1	
	Nombre de stagiaires par session	0	0	0	0	0	0	0	
	Durée (h) d'une session	0	0	0	0	0	0	0	
	Volume d'activité (heures stagiaires)	0	0	0	0	0	0	0	0
(Nombre de partenaires prévoyant de la) Formation continue du personnel ("Les Lutins du Parc", "La Farandole" et Promemploi)	Nombre de sessions	0	1	3	3	1	1	1	
	Nombre de stagiaires par session	0	0	0	0	0	0	0	
	Durée (h) d'une session	0	0	0	0	0	0	0	
	Volume d'activité (heures stagiaires)	0	0	0	0	0	0	0	0
(Nombre de partenaires prévoyant) L'acquisition de matériel spécialisé (Promemploi)	Nombre de sessions	0	1	1	1	1	1	1	
	Nombre de stagiaires par session	0	0	0	0	0	0	0	
	Durée (h) d'une session	0	0	0	0	0	0	0	
	Volume d'activité (heures stagiaires)	0	0	0	0	0	0	0	0
Soutien à l'emploi et à la formation des parents d'enfants en situation de handicap (l'ensemble des partenaires). Les stagiaires = les parents	Nombre de sessions	1	1	1	1	1	1	1	
	Nombre de stagiaires par session	33	146	179	191	191	191	191	
	Durée (h) d'une session	0	0	0	0	0	0	0	
	Volume d'activité (heures stagiaires)	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	Nombre de sessions	5	12	16	17	11	11	11	83
	Nombre de stagiaires total	33	146	179	191	191	191	191	1 122
	Volume d'activité	0	0	0	0	0	0	0	0

## Résultats attendus

Bénéfices escomptés en cas d'inclusions réussies :

- Les effets sur les familles :

- L'accueil de l'enfant en situation de handicap permet à ses parents de trouver ou de retrouver le chemin de l'emploi et/ou de la formation ou de conserver leur emploi et/ou leur formation malgré le handicap de leur enfant. Ce faisant, le risque de précarisation et d'isolement de la famille s'éloigne

- Les parents sont considérés comme les experts de leur propre enfant : ce sont eux qui le connaissent le mieux. Ce sont eux qui sont légitimés à faire les choix éducatifs le concernant (entre une éducation ordinaire ou une éducation spécialisée, ...)

- Les parents sont l'axe d'un réseau entre les professionnel-le-s qui prennent soin de leur enfant et les spécialistes. Les décisions qui concernent leur enfant sont prises en étroite collaboration avec eux

- Les représentations :

- L'accent est mis sur les compétences de chacun et tous les enfants : le regard est centré sur l'accueil de l'enfant tel qu'il est : ce qu'il peut apporter au groupe avec ses spécificités (l'accueil d'un enfant peut poser des questions très pratiques à l'équipe, les réponses apportées bénéficient à chacun et tous les enfants), ce qu'il peut retirer de la vie quotidienne dans le groupe et vivre des expériences de vie diversifiées au milieu d'enfants qui partagent des intérêts communs avec lui, par exemple
- Accueillir l'enfant est considéré comme le droit d'accéder à un lieu éducatif complémentaire au lieu éducatif familial. Ce droit à l'éducation est reconnu par la Convention internationale des Droits de l'Enfant à chaque enfant et à sa famille

- Les effets sur l'enfant :

- Les professionnel-le-s considèrent qu'ils/elles font face à une famille et un enfant avant tout. La déficience n'est qu'une part de son identité multiple : il a aussi son sens de l'humour, il aime rire avec les autres, il a sa façon à lui (comme les autres) d'exprimer sa joie, son mécontentement, de donner son opinion sur les choses qui le concernent ...
- Les professionnel-le-s souhaitent aller à la rencontre de l'enfant et de sa famille : observer la manière dont il s'exprime, ce qu'il aime, ses intérêts, ses capacités mais aussi ce qui compte pour ses parents, ce qu'ils souhaitent pour leur enfant
- Les questions auxquelles les professionnel-le-s s'intéressent : comment l'enfant vit dans le groupe ? Quels sont les ajustements à faire pour lui permettre de se sentir le bienvenu et faisant partie du groupe ? Comment peut-on penser les ajustements nécessaires au bénéfice de tous ? ...

- Les effets sur les professionnel-le-s du milieu d'accueil :

- Les professionnel-le-s utilisent les compétences de base requises pour accueillir tous les enfants, à savoir avoir de l'empathie, aller à la rencontre des familles, observer les signaux émis par les enfants pour ajuster les pratiques, ... en bref : gérer la diversité présente au sein du groupe d'enfants, ce qui est un vecteur de professionnalisation. Le fait que les professionnel-le-s soient interrogé-e-s dans leur pratique par de nouvelles questions augmente la qualité globale du milieu d'accueil
- Les professionnel-le-s prennent part à un travail en réseau avec des spécialistes externes au milieu d'accueil et en collaboration avec les parents
- Les professionnel-le-s se sentent positivement renforcé-e-s dans les effets de leur travail

## Public visé

Demandeurs d'Emploi- Personnes Inactives

## Indicateurs

Intitulé	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Total
<b>INDICATEURS D'ACTIVITÉ</b>								
Volume d'activité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Nombre de stagiaires	33,00	146,00	179,00	191,00	191,00	191,00	191,00	1 122,00
Hommes	15,00	66,00	80,00	86,00	86,00	86,00	86,00	505,00
Femmes	18,00	80,00	99,00	105,00	105,00	105,00	105,00	617,00
Nombre de travailleurs occupés	23,00	104,00	129,00	137,00	137,00	137,00	137,00	804,00
Dont moins de 25 ans	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont plus de 55 ans	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Nombre de demandeurs d'emploi - Personnes inactives	10,00	42,00	50,00	54,00	54,00	54,00	54,00	318,00
Dont moins de 25 ans	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont plus de 55 ans	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont chômeurs de longue durée	5,00	21,00	25,00	27,00	27,00	27,00	27,00	159,00
Dont personnes inactives	3,00	11,00	13,00	14,00	14,00	14,00	14,00	83,00
Dont participants handicapés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont Autres personnes défavorisées	2,00	10,00	12,00	13,00	13,00	13,00	13,00	76,00
<b>INDICATEURS DE RÉSULTAT</b>								
Nombre de mises à l'emploi (hors stagiaires travailleurs occupés)	5,00	21,00	25,00	27,00	27,00	27,00	27,00	159,00
Nombre de demandeurs d'emploi engagés dans la recherche d'un emploi, suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	5,00	21,00	25,00	27,00	27,00	27,00	27,00	159,00

## Cadre partenarial

### Partenaires

*Partenaire*

Dénomination : Service d'aide précoce "Premiers Pas"

Type d'organisation : AWIPH

Adresse : Avenue de la gare, 10, BASTOGNE

Code postal : 6600

Téléphone : 061/27.77.19  
Email : premierspassap@skynet.be

Personne juridiquement responsable

Nom : LURQUIN  
Prénom : Rudy  
Téléphone : 061/27.73.53  
Email : rlurquin@skynet.be  
Fonction : Président

Description des modalités du partenariat et de son rôle spécifique dans le projet

Le rôle dans le projet du service d'aide précoce "Premiers Pas" est de réaliser des prestations dans le cadre de sa mission de service à la communauté, au bénéfice des milieux d'accueil.  
Ces prestations consistent en des activités de soutien, d'accompagnement et d'évaluation des projets d'inclusion d'enfants porteurs de handicap menés par les milieux d'accueil.

---

Partenaire

Dénomination : Maison communale d'accueil de l'enfance "La Farandole" de Virton  
Type d'organisation : ONE garde d'enfants  
Adresse : Rue des grasses Oies, 1 A, VIRTON  
Code postal : 6760  
Téléphone : 063/57.12.00  
Email : andre.cadet@scarlet.be

Personne juridiquement responsable

Nom : COBUT  
Prénom : Anne-Marie  
Téléphone : 063/57.12.00  
Email : andre.cadet@scarlet.be  
Fonction : Présidente

Description des modalités du partenariat et de son rôle spécifique dans le projet

- Création d'un espace « SNOEZELEN » (stimulation multisensorielle contrôlée, pratique visant à éveiller la sensorialité de la personne stimulée, dans une ambiance sécurisante), qui réponde de manière plus individuelle, appropriée, aux besoins spécifiques et à l'encadrement des enfants en situation de handicap et qui, de surcroît, permettra une collaboration et des moments d'échange avec les familles concernées et les professionnels extérieurs qui les accompagnent
- Formation du personnel à l'inclusion d'enfant en situation de handicap et à l'utilisation du snoezelen
- Création d'un folder de présentation du projet d'accueil inclusif de La Farandole

---

Partenaire

Dénomination : Service provincial d'aide précoce  
Type d'organisation : AWIPH  
Adresse : Rue des Alliés, 32, FORRIERES  
Code postal : 6953  
Téléphone : 084/21.09.80  
Email : sap.forrieres@hotmail.com

Personne juridiquement responsable

Nom : GOFFINET  
Prénom : Pierre-Henry  
Téléphone : 063/21.22.03  
Email : directeur.general@province.luxembourg.be  
Fonction : Directeur général provincial

Description des modalités du partenariat et de son rôle spécifique dans le projet

Le rôle dans le projet du service provincial d'aide précoce est de réaliser des prestations dans le cadre de sa mission de service à la communauté, au bénéfice des milieux d'accueil.  
Ces prestations consistent en des activités de soutien, d'accompagnement et d'évaluation des projets d'inclusion d'enfants porteurs de handicap menés par les milieux d'accueil.

---

Partenaire

Dénomination : Maison communale d'accueil de l'enfance "Les Lutins du Parc" de Paliseul  
Type d'organisation : ONE garde d'enfants  
Adresse : Rue du Parc, 3, OFFAGNE  
Code postal : 6850

Téléphone : 061/23.21.02  
Email : leslutinsduparc2@hotmail.com

Personne juridiquement responsable

Nom : ARNOUDL  
Prénom : Freddy  
Téléphone : 061/53.35.86  
Email : freddy.arnould@paliseul.be  
Fonction : Bourgmestre

Description des modalités du partenariat et de son rôle spécifique dans le projet

- Création d'un espace « SNOEZELEN » (stimulation multisensorielle contrôlée, pratique visant à éveiller la sensorialité de la personne stimulée, dans une ambiance sécurisante), qui répond de manière plus individuelle, appropriée, aux besoins spécifiques et à l'encadrement des enfants en situation de handicap et qui, de surcroît, permettra une collaboration et des moments d'échange avec les familles concernées et les professionnels extérieurs qui les accompagnent
- Formation du personnel à l'inclusion d'enfant en situation de handicap et à l'utilisation du snoezelen

---

Partenaire

Dénomination : Maison d'enfants "Les petits Nicolas" de Lischert  
Type d'organisation : ONE garde d'enfants  
Adresse : Rue de Lorraine, 35, LISCHERT  
Code postal : 6717  
Téléphone : 063/44.56.04  
Email : petitsnico@gmail.com

Personne juridiquement responsable

Nom : BAYENET  
Prénom : Frédéric  
Téléphone : 063/44.56.04  
Email : petitsnico@gmail.com  
Fonction : Président

Description des modalités du partenariat et de son rôle spécifique dans le projet

- Activités de sensibilisation à la différence à l'attention des familles et des partenaires de la maison d'enfants
- Aménagement du milieu d'accueil en vue de l'accueil de personnes en situation de handicap, enfants, parents et/ou professionnels

---

Partenaire

Dénomination : PROMEMPLOI ASBL  
Type d'organisation : ONE garde d'enfants  
Adresse : Rue des Déportés, 140, ARLON  
Code postal : 6700  
Téléphone : 063/24.25.22  
Email : sylvie.lefevre@promemploi.be

Personne juridiquement responsable

Nom : ANTOINE  
Prénom : Bruno  
Téléphone : 063/24.20.31  
Email : bruno.antoine@acv-csc.be  
Fonction : Président

Description des modalités du partenariat et de son rôle spécifique dans le projet

Le partenariat porteur du projet est constitué de :

- Promemploi (coordinateur du projet)
- Office de la Naissance et de l'Enfance (ONE, partenaire associé)
- Agence wallonne pour l'Intégration des Personnes handicapées (AWIPH, partenaire associé)
- Les 2 services d'aide précoce de la province de Luxembourg : le SAP « Premiers pas » de Bastogne et le SAP provincial de Forrières
- La maison communale d'accueil de l'enfance "Les Lutins du Parc" de Paliseul
- La halte accueil communale « La Pause Grenadine » de Bastogne
- La maison d'enfants « Les petits Nicolas » de Lischert
- La maison communale d'accueil de l'enfance « La Farandole » de Virton

ACTIVITES PRISES EN CHARGE PAR LE COORDINATEUR (Promemploi), en collaboration avec les partenaires du projet :

Assurer l'animation et la gestion du projet et du partenariat : la coordination des partenaires et des activités, l'interface entre le projet et l'environnement dans lequel il s'inscrit, la gestion administrative et financière du projet, le suivi des éventuels sous-projets, l'évaluation du projet, ...

Pour ce faire, Promemploi organise :

- 2 Comités d'accompagnement par an

Promemploi organise en outre au moins 1 colloque de 2 demi-journées par an (2014, 2015, 2016, 2017, 2018, 2019 et 2020), afin de favoriser l'empowerment et le mainstraining du projet.

Description détaillée des activités à charge de Promemploi : activités d'observation, d'expertise et d'animation :

- Préparer, mettre en œuvre et évaluer les activités prévues en collaboration avec les partenaires
- Se tenir à l'écoute des partenaires
- Informer sur les pratiques et la législation en vigueur, mettre en lumière les bonnes pratiques
- Conseiller pour une bonne gestion des contraintes
- Evaluer et suggérer des améliorations
- Accompagner/assister le partenaire, à sa demande, sur tous/certains aspects du processus
- Assurer le suivi continu du projet et, si besoin, le redynamiser
- Jouer un rôle d'ensemblier vis-à-vis des acteurs concernés par le projet

---

### Partenaire

Dénomination : Halte accueil communale "La Pause Grenadine" de Bastogne

Type d'organisation : ONE garde d'enfants

Adresse : Place de la Bastognette, 17, BASTOGNE

Code postal : 6600

Téléphone : 061/28.79.96

Email : pausegrenadine@bastogne.be

### Personne juridiquement responsable

Nom : LUTGEN

Prénom : Benoît

Téléphone : 061/24.09.00

Email : bourgmestre@bastogne.be

Fonction : Bourgmestre

### Description des modalités du partenariat et de son rôle spécifique dans le projet

- Aménagement et équipement du milieu d'accueil en vue de l'accueil de personnes en situation de handicap : enfants, parents et/ou professionnels
- Elargissement des horaires d'ouverture afin de pouvoir offrir aux enfants en situation de handicap un accueil de plus longue durée et d'ainsi permettre à leurs parents d'avoir accès à une vie professionnelle
- Engagement d'un-e intervenant-e spécialisé-e pour le soutien de l'équipe d'accueil et la sécurisation physique et psychique des enfants accueillis. Cette personne pourra constituer une personne de référence dans le réseau

Le projet verra le déménagement de la halte-accueil La Pause Grenadine dans de nouveaux locaux adaptés, l'augmentation de sa capacité d'accueil et l'élargissement de ses horaires d'ouverture, le renforcement de l'encadrement de l'équipe d'accueil, la poursuite de ses objectifs de lutte contre la précarité en soutenant les parents en recherche d'emploi et en formation.

---

## **Description des processus de suivi et d'évaluation prévus**

Nous proposons de combiner l'évaluation située au niveau du portefeuille (voir dossier de candidature Portefeuille « Inclusion des enfants en situation de handicap – petite enfance » ayant pour chef de file l'Office de la Naissance et de l'Enfance - ONE) à un suivi en interne et une autoévaluation au niveau du projet.

Nous pourrions nous appuyer sur l'expérience acquise lors des programmations FSE précédentes et sur tout ce que nous a appris l'évaluateur externe avec qui nous avons collaboré sous EQUAL (2001- début 2008).

Il s'agira notamment de veiller à ce que ce suivi et cette autoévaluation comporte une dimension de genre. Nous nous référerons pour ce faire au guide pratique pour les projets FSE "Egalité des femmes et des hommes et approche de genre".

Le portefeuille comportera différents lieux de réalisation du suivi et de l'autoévaluation : ses comités d'accompagnement, des réunions bilatérales avec chaque partenaire, ...

Suivi et autoévaluation devront s'appuyer sur le cadre logique du projet et notamment sur les indicateurs proposés.

Le suivi et l'autoévaluation seront coordonnés par le coordinateur du projet qui s'appuiera pour ce faire sur ses partenaires. Ceux-ci seront

notamment responsables de la mesure régulière des indicateurs.

## Effet sur l'égalité des chances et diversité

### Diversité

#### Comment intégrez-vous la diversité dans la planification et la mise en œuvre du projet ? :

"Tous les enfants et les adultes ont le droit d'évoluer et de se développer dans un contexte de reconnaissance de l'équité et du respect de la diversité. Les enfants, les parents et les éducateurs, ont droit à des services d'accueil et d'éducation de jeunes enfants de qualité, sans distinction aucune, indépendamment de toute considération de race, de couleur, de sexe, de langue, de religion, d'opinion politique ou autre, de leur origine nationale, ethnique ou sociale, de leur situation financière, de leur handicap, de leur naissance ou de tout autre statut." (Article 2, Convention Internationale des Nations-Unies des Droits de l'Enfant, 1989).

Notons d'emblée que le projet, vu sa thématique (l'inclusion des enfants en situation de handicap dans les milieux d'accueil de la petite enfance dans une optique de soutien à l'emploi et la formation dans le chef de leurs parents), est totalement orienté vers la promotion de la diversité et la lutte contre les stéréotypes, de quelque nature qu'ils soient.

Une étude du réseau "DECET" a mis en évidence les compétences fondamentales et essentielles concernant le respect de la diversité et de l'égalité dans les services d'accueil et d'éducation de jeunes enfants :

- Accepter la diversité dans la société et respecter les différentes manières d'être
- Ne pas porter de jugement
- Etre ouvert d'esprit
- Avoir de l'empathie et de la compréhension
- Montrer de la flexibilité et de l'adaptabilité
- Etre sensible (conscient des besoins des parents et enfants) et réceptif (agir sur cette connaissance)
- Encourager le sentiment d'appartenance
- Avoir de l'enthousiasme: être engagé et motivé
- Etre créatif afin de trouver des approches et solutions alternatives
- Etre chaleureux et affectueux

Cette même étude propose les pistes d'action suivantes :

- S'engager dans des débats avec les équipes des milieux d'accueil de la petite enfance
- Soutenir la formation continue et initiale en l'utilisant pour engager une réflexion critique avec les étudiants, engager les professionnels dans leur rôle de défense et de promotion de la diversité et de l'égalité dans leurs pratiques. Accompagner les opérateurs de formation dans le développement des programmes de formation
- Informer les décideurs, les académiciens, les professionnels et les parents sur les façons dont la diversité et l'égalité peuvent être abordées dans le professionnalisme de la petite enfance. Cela peut aussi être pertinent pour des situations de soins éducatifs et sociaux.
- Motiver les professionnels, les éducateurs, les pédagogues et les professeurs dans leurs pratiques.

Ces pistes (information-formation-motivation-débats au sein des équipes) s'intègrent parfaitement dans le programme d'activités proposé par les partenaires du projet. Elles seront donc mises en œuvre de manière transversale tout au long du déroulement du projet.

#### Comment les pratiques en matière de diversité seront-elles évaluées et diffusées ? :

- Evaluation : conception d'une grille d'autoévaluation
- Diffusion via les colloques et les outils de communication des partenaires : sites Internet, pages Facebook, blogs, lettres d'information électroniques, publications "papier", ...

## Effet sur l'égalité des chances Hommes/Femmes

#### Comment intégrez-vous la perspective du genre dans la planification et la mise en œuvre du projet ? :

La garde des enfants en situation de handicap constitue un réel frein à l'emploi ou à la formation pour les mères et pères de ces enfants. Notre projet vise à lever ce frein.

Nous savons que la garde des enfants (valides ou en situation de handicap) repose principalement sur les femmes, qu'elles travaillent à temps partiel, à temps plein ou pas du tout ! C'est donc surtout l'emploi féminin qui devrait bénéficier des effets de notre projet.

Mais dans un secteur – celui de l'accueil des enfants - où l'emploi est quasi exclusivement féminin, promouvoir l'emploi féminin ne suffit pas à garantir aux hommes et aux femmes une chance de réussite équivalente !!! Notre action doit aussi promouvoir l'image d'un secteur professionnel ouvert ... aux hommes ! Si le projet veut avoir un effet réellement bénéfique sur l'égalité des chances entre hommes et femmes, il devra sensibiliser à des recrutements et des pratiques d'accueil briseurs de stéréotypes (dont celui qui réserve aux femmes les métiers de l'accueil des enfants). Notre

projet gagnera en efficacité en combinant des actions positives en faveur des hommes (lors des recrutements par exemple) et des actions de sensibilisation aux questions de genre avec pour destinataires les hommes, les femmes, les parents, les opérateurs de formation, les pouvoirs publics, les entreprises, les organismes de référence (ONE, AWIPH, ...). Les milieux d'accueil devront bénéficier d'une attention particulière, étant à la fois des lieux de reproduction de stéréotypes (ex. des jouets sexuels) mais aussi des lieux - potentiels ou déjà effectifs, nous l'espérons - d'éducation à la diversité et à l'égalité des chances.

Reste que si l'action favorise les femmes puisqu'elles souffrent davantage que les hommes de difficultés de garde d'enfants (ce sont elles qui renoncent à travailler, à se former ou diminuent leur temps de travail pour pouvoir assurer la garde des enfants), elle a THEORIQUEMENT le même pouvoir sur les hommes. Théoriquement seulement, parce que dans la pratique, la répartition des tâches au sein des couples reste majoritairement inégalitaire et "genrée". Il faut donc être vigilant afin de ne pas renforcer les rôles et les stéréotypes : si pères et mères travaillent tous les deux, grâce notamment à une offre d'accueil adaptée, ce sont encore trop souvent les mères qui cumulent travail professionnel, éducation des enfants (en ce compris les relations avec le milieu d'accueil, y conduire/rechercher les enfants) et tâches ménagères. Un projet comme le nôtre doit donc impérativement s'accompagner d'actions spécifiques ou positives visant l'implication des pères dans l'accueil et l'éducation de leurs enfants. Notons encore que les différents types de discriminations (liées au sexe, à la race, à la religion, à la situation socioprofessionnelle, ...) sont souvent le résultat de mécanismes similaires, aggravés encore par des effets cumulatifs (pas d'emploi donc pas d'argent donc pas d'accueil donc pas d'ouverture aux autres ...).

Heureusement, l'effet cumulatif peut jouer positivement : l'inclusion d'un enfant en situation de handicap a un effet bénéfique sur toute la population enfantine accueillie, par l'attention renforcée de l'équipe à ses pratiques d'accueil.

La dimension de genre doit faire partie intégrante du suivi et de l'autoévaluation du projet.

#### Comment les pratiques en matière d'intégration du genre seront-elles évaluées et diffusées ? :

- Evaluation : conception d'une grille d'autoévaluation et utilisation du guide du VBJK : « Participation des parents, les pères sont également concernés », à la traduction duquel l'ASBL Promemploi a contribué
- Diffusion via les colloques et les outils de communication des partenaires : sites Internet, pages Facebook, blogs, lettres d'information électroniques, publications "papier", ...

## Environnement

#### Explicitiez les bonnes pratiques utilisées dans la mise en œuvre de votre projet pour lutter contre le changement climatique :

- Acteurs :
  - o Équipe de Promemploi ASBL
  - o Partenaires
  - o Public (ex. parents)
  - o Prestataires (biens et services)
  
- Secteurs et pratiques :
  - o Chauffage  
diminuer la consommation de mazout/gaz en chauffant moins car besoins moindres (les besoins peuvent être réduits par une meilleure isolation et/ou habillage plus efficace et/ou pratiques raisonnées)
  - o Electricité : matériel (dont ampoules) économe en électricité, éteindre dans les pièces inoccupées
  - o Déplacements  
diminuer la consommation d'essence en se déplaçant ...
    - moins
    - ensemble
    - en TEC
    - à pied, à vélo, à roller, ... !!!
  
- Pratiques complémentaires à celles-ci-dessus :
  - o Se former sur les "bonnes" pratiques
  - o Choisir des prestataires qui ont une démarche dans ce sens
  - o Choisir des produits (alimentaires et non alimentaires) dont la production et l'acheminement ont demandé la moindre consommation (un vêtement imprimé en Belgique et pas en Corée ; légumes de saison et produits localement ; etc.)
  - o Sensibiliser les partenaires et leur public

Les nouveaux locaux de la halte accueil "La Pause Grenadine" de Bastogne sont situés dans un bâtiment basse énergie, bien isolé. Le bâtiment est équipé d'un chauffage au sol et d'une chaudière gaz à condensation, contrôlée par une sonde extérieure et un thermostat d'ambiance. Le renouvellement d'air est assuré par une ventilation mécanique contrôlée. Les châssis sont en triple vitrage.

#### Explicitiez les bonnes pratiques utilisées dans la mise en œuvre de votre projet pour soutenir le développement durable :

- Pratiques (complémentaires à celles ci-dessus qui vont déjà dans le sens du développement durable)
  - o Choisir des prestataires qui ont une démarche dans ce sens (labellisée ou non)

o Choisir des produits (alimentaires et non alimentaires) qui s'inscrivent dans cette logique (labellisés ou non) : naturel (pas de traitements – engrais, insecticide, pesticide – chimiques), local, solidaire, solide/biodégradable (selon le cas) ; matériaux naturels (bois, papier, etc.) ; mécanique plutôt qu'électronique ; manuel plutôt qu'à moteur ; etc.

Dans son accueil au quotidien, la halte accueil "La Pause Grenadine" de Bastogne veille à donner une alimentation saine et respectueuse de l'environnement : repas 0 déchets. Pour ce faire, elle favorise les fruits et légumes frais et de saison plutôt que des plats préparés et pré-emballés; elle sensibilise les familles à ce sujet puisque la cuisine n'est pas faite sur place et que les repas et collations sont amenés par les parents. La Pause Grenadine utilise du matériel de récupération dans l'organisation de différents jeux et envisage la réalisation d'un potager sur pilotis.

## Communication

Veillez décrire les mesures que vous allez mettre en œuvre pour assurer la publicité du Fonds social européen auprès de vos stagiaires, partenaires et du grand public :

- A l'entrée de notre organisme : nous sommes locataires et devons en tenir compte dans l'affichage que nous réalisons. De plus, nous partageons nos locaux avec une université, ce qui engendre beaucoup de passage dans nos couloirs. Plusieurs des drapeaux européens que nous avons apposés nous ont déjà été volés !
- Sur notre site Internet : affichage de l'emblème de l'Union européenne avec les mentions réglementaires
- Sur nos documents et publications : affichage de l'emblème de l'Union européenne avec les mentions réglementaires

Lors des premiers Comités d'accompagnement, une information relative aux obligations à respecter en matière de visibilité du cofinancement FSE sera donnée aux partenaires (version papier et version électronique). Cette information (et les outils qui l'accompagnent) est déjà présente sur le site Internet de l'ASBL Promemploi ([www.promemploi.be](http://www.promemploi.be)).

Du matériel sera distribué (drapeaux, autocollants A4, mini autocollants, ...).

Dans le cadre du suivi des projets par l'ASBL Promemploi, des visites sur le terrain seront effectuées. Elles seront l'occasion de vérifier dans quelle mesure le partenaire applique les règles de communication et de publicité requises et de donner des conseils pour améliorer des pratiques qui ne seraient pas suffisantes.

Nous estimons important de conscientiser nos partenaires sur les éléments suivants :

- Le cofinancement FSE du projet doit être bien visible tant à l'extérieur qu'à l'intérieur du lieu d'accueil
- Le personnel du milieu d'accueil doit être bien informé de ce cofinancement, de la plus-value qu'il apporte au milieu d'accueil et doit disposer d'une connaissance minimale du FSE
- Les parents utilisateurs du milieu d'accueil doivent être informés du soutien que l'Europe leur apporte, au quotidien, dans leurs efforts pour concilier emploi, formation et vie familiale. Ils doivent savoir que ce soutien se traduit par un cofinancement du milieu d'accueil qui prend leurs enfants en charge. L'Europe, c'est du concret !!!

Des lettres types seront, pour ce faire, mises à la disposition des partenaires.

## Budget, plan de financement et estimation des coûts pour le programme d'action par année

### Dépenses

Intitulé	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Total
Frais de Stagiaires	0	0	0	0	0	0	0	0
Frais de personnel	57 615,14	170 749,08	205 737,31	208 625,69	212 095,53	214 402,45	217 290,68	1 286 515,88
Coûts directs	21 788,66	71 181,58	90 811,58	85 938,85	65 084,63	67 693,37	68 269,74	470 768,41
Coûts indirects	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>79 403,8</b>	<b>241 930,66</b>	<b>296 548,89</b>	<b>294 564,54</b>	<b>277 180,16</b>	<b>282 095,82</b>	<b>285 560,42</b>	<b>1 757 284,29</b>

### Recettes et autres contributions

Autorité subsidiaire	Matières	Type	Description	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Total
Autres Publics	Autres publics : Communes - villes	Intervention de fonctionnement		0	0	14 500	14 500	0	0	0	29 000
Gouvernement wallon	RW : APE	Intervention de traitement		0	18 924,29	26 885,16	26 885,16	26 885,16	26 885,16	26 885,16	153 350,09
Gouvernement de la	CF : ONE	Intervention de fonctionnement		0	25 000	25 000	25 000	25 000	25 000	25 000	150 000

Communauté Française		et de traitement									
Gouvernement wallon	RW : AWIPH	Intervention de fonctionnement et de traitement	64 860	96 757,2	98 654,4	100 551,6	102 448,8	104 346	106 243,2	673 861,2	
<b>Total</b>			64 860	140 681,49	165 039,56	166 936,76	154 333,96	156 231,16	158 128,36	1 006 211,29	

## Equilibre financier général

Recettes	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Total
Pouvoirs publics belges :	64 860	140 681,49	165 039,56	166 936,76	154 333,96	156 231,16	158 128,36	1 006 211,29
Privé :	0	0	0	0	0	0	0	0
Recettes :	0	0	0	0	0	0	0	0
Fonds social européen :	14 543,8	101 249,17	131 509,33	127 627,78	122 846,2	125 864,66	127 432,06	751 073

## Plus value du financement FSE

### Aspect qualitatif :

Le FSE vient renforcer/diversifier/amplifier les possibilités d'intervention du projet « Le Tisserand » soutenu par l'AWIPH jusque fin 2015 (pérennisation annoncée).

Concrètement, le financement permettra les activités suivantes :

- Des visites de milieux d'accueil inclusifs (Gand, Anvers, Lyon, ...)
- Une augmentation significative des prestations des services d'aide précoce dans le cadre de leur mission de service à la communauté, au bénéfice des milieux d'accueil
- Une augmentation significative des prestations de renfort d'équipe et de remplacement du personnel d'accueil quand celui-ci participe à des réunions centrées sur l'inclusion (ce dernier point a été identifié comme prioritaire par l'évaluation du projet FSE précédent)
- Une augmentation significative des prestations d'intervenants internes et/ou externes pour l'animation de temps de rencontre/de réunions de travail et/ou pour assurer la responsabilité de projet(s) d'accueil inclusif(s)
- Des colloques plus importants/plus fréquents
- Un renforcement des actions de sensibilisation (folders)
- Un renforcement des formations continues à l'attention du personnel d'accueil
- L'acquisition de matériel spécialisé (dont documentation) à l'usage du personnel d'accueil et/ou des enfants en situation de handicap accueillis
- Des actions locales de sensibilisation/de la formation continue de personnel/des aménagements de pointe (snoezelen) ou de base dans 4 milieux d'accueil

Le financement FSE mettra les partenaires en capacité réelle d'intervention sur tout le territoire. Actuellement, cette capacité existe théoriquement mais est dans les faits limitée par le manque de ressources humaines/financières.

### Aspect quantitatif :

Pour les 7 années :

- + 5 visites de milieux d'accueil inclusifs (voyages d'étude)
- + 1 510 heures de prestation des services d'aide précoce dans le cadre de leur mission de service à la communauté, au bénéfice des milieux d'accueil
- + 7 087 heures de prestations de renfort d'équipe et de remplacement du personnel d'accueil quand celui-ci participe à des réunions de travail centrée sur l'inclusion
- + Min 2 intervenants internes/externes dédiés à l'animation de rencontres ou à la responsabilité de projet(s) d'accueil inclusif(s)
- + 8 colloques
- + Min 11 actions locales et/ou provinciales de sensibilisation à l'inclusion
- + 4 milieux d'accueil disposant d'aménagements spécialisés (snoezelen)
- + 10 actions de formation continue du personnel d'accueil
- + Un petit stock de matériel spécialisé mis à la disposition des milieux d'accueil
- + 111 enfants en situation de handicap inclus en moyenne par an, au bénéfice de 86 hommes (les pères) et 105 femmes (les mères), tenant compte des familles monoparentales

Signature de la personne juridiquement responsable,  
nom et prénom :

